



**Mithra signe son premier partenariat majeur avec Fuji Pharma, le leader japonais dans le domaine de la santé féminine, afin de commercialiser Estelle® au Japon et dans les pays de l'ASEAN<sup>1</sup>**

- Mithra signe son premier partenariat majeur pour Estelle®, conformément à sa stratégie de développement de partenariats sur les territoires hors UE et Etats-Unis pour ses produits à base d'Estetrol.
- Le partenaire de Mithra, Fuji Pharma, leader sur le marché japonais de la contraception et de la dysménorrhée, obtient le droit de commercialiser au Japon et dans les pays de l'ASEAN Estelle®, le produit candidat de Mithra en contraception orale à base d'Estetrol au Japon et en ASEAN, ce qui représente un marché total de 330 millions d'euros de ventes annuelles.
- Les accords de partenariat, qui couvriront une période de 20 ans, prévoient l'approvisionnement exclusif par Mithra au sein de son CDMO<sup>2</sup> et comprennent des paiements initiaux allant jusqu'à 26 millions d'euros, dont 10 millions d'euros versés à la signature.

**Liège, Belgique 31 août 2016** – Mithra Pharmaceuticals, une société dédiée à la santé féminine, est très heureuse de vous annoncer la signature de son premier accord de partenariat majeur pour Estelle®.

Deux mois seulement après la lettre d'intention entre Mithra et Fuji annoncée le 24 juin 2016, Mithra annonce aujourd'hui avoir signé une licence exclusive de 20 ans et un accord d'approvisionnement pour Estelle® avec Fuji Pharma, le leader japonais de la santé féminine et du marché de la contraception et de la dysménorrhée.

En vertu de ces accords, Mithra recevra, en fonction de la progression du développement du projet

---

<sup>1</sup> Association des Nations de l'Asie du Sud-Est : Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam

<sup>2</sup> Le Mithra CDMO (Contract Development and Manufacturing Organization) : cette future plateforme technologique de pointe de 15 000 m<sup>2</sup> est une plateforme spécialisée et intégrée de recherche, développement et production qui sera inaugurée le 30 septembre 2016.

de recherche, un acompte total pouvant aller jusqu'à 26 millions d'euros, dont 10 millions d'euros à la signature de l'accord. En outre, les accords comportent une obligation d'approvisionnement exclusive pendant toute la durée de ceux-ci, ce qui, à l'avenir, offrira au Mithra CDMO un flux de production constant pour les produits à base d'Estetrol et une source de revenus et marge sûrs à Mithra pendant toute la durée de l'accord. La valeur totale de cet accord devrait osciller entre 250 millions d'euros et 600 millions d'euros.

En outre, Fuji Pharma assumera et financera le développement d'Estelle® au Japon dans l'indication dysménorrhée, ce qui implique un investissement et une marque de confiance importants de leur part. Les données issues de ce développement pourront également renforcer le dossier Estelle®.

Mithra a envisagé le Japon comme l'un de ses territoires-cibles prioritaires pour le partenariat (en dehors des territoires « souches » de l'UE et des États-Unis, pour lesquels un partenariat est prévu plus tard), principalement en raison du profil de marché attrayant que représente le marché local de la contraception et de la dysménorrhée. Ce marché est à la fois étendu (les marchés japonais de la contraception et de la dysménorrhée s'élèvent actuellement à plus de 200 millions d'euros) et comporte un prix attrayant.

En outre, le marché des pays de l'ASEAN se compose de dix pays différents pour lesquels le marché total de la contraception représente environ 130 millions d'euros, avec un prix global (variant d'un pays à l'autre) plus ou moins comparable à celui de l'Union européenne.

**François Fornieri, CEO de Mithra Pharmaceuticals :** « *Cet accord confirme notre stratégie et notre désir de créer un partenariat avec les leaders mondiaux dans le domaine de la santé féminine partout dans le monde. Le Japon est un de nos marchés prioritaires 'périmétriques', en dehors de nos principaux marchés de l'UE et des États-Unis. En effet, il s'agit d'un marché au potentiel élevé en termes de volume et de valeur, surtout lorsqu'on considère ensemble les indications de la contraception et de la dysménorrhée, cette dernière offrant des taux de remboursement particulièrement attractifs. Nous sommes heureux de voir que les responsables de la santé féminine du monde entier sont prêts à s'engager avec nous à ce stade du développement d'Estelle® qui vient de démarrer sa Phase III. Nous sommes convaincus que Mithra est en mesure d'attirer les bons partenaires avec le potentiel unique de l'Estetrol et nous sommes confiants que cela ouvrira la voie à beaucoup d'autres partenariats similaires dans les territoires périphériques dans un premier temps et, plus tard, dans nos territoires cibles. C'est cette stratégie qui devrait être la plus valorisante pour nos actionnaires. »*

## Fuji Pharma

Fuji Pharma est une société basée à Tokyo, fondée en 1965 et inscrite à la bourse de Tokyo (4554:JP) avec une capitalisation boursière de 37bn JPY et des revenus de 31.68bn JPY pour l'année 2015. Elle est spécialisée dans le développement, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques tels que les solutions d'injection, médicaments à usage interne ou à usage externe, et les produits de diagnostic. Leurs produits et services se concentrent sur les soins médicaux pour les femmes, le diagnostic in vitro, les produits de soins médicaux de courte durée et de médecine curative (solutions d'injection), ainsi que les supports d'information sur les produits pharmaceutiques et de la santé.

## Photos

Pour les photos de François Fornieri, veuillez cliquer sur le lien suivant :

<http://www.mithra.com/logo-et-charte-graphique>

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

### Presse

#### **Julie Dessart**

Responsable de la Communication

+32 4 349 28 22

+32 475 86 41 75

[Press@Mithra.com](mailto:Press@Mithra.com)

### Relations Investisseurs

#### **François Fornieri, CEO**

+32 4 349 28 22

[investorrelations@mithra.com](mailto:investorrelations@mithra.com)

Steven Peters, CFO,

+32 4 349 28 22

[investorrelations@mithra.com](mailto:investorrelations@mithra.com)

## A propos de Mithra

Mithra Pharmaceuticals SA, fondée en 1999 en tant que spin-off de l'Université de Liège par M. François Fornieri, Prof., et le Dr. Jean-Michel Foidart, est une société pharmaceutique axée sur la Santé des Femmes. La mission de Mithra est de soutenir et d'aider les femmes à chaque étape de leur vie, pour améliorer leur qualité de vie globale. Ainsi, la société vise à devenir un leader mondial dans le domaine de la santé des femmes par le développement, la fabrication et la commercialisation de médicaments exclusifs, innovants et différenciés, et de structures thérapeutiques complexes dans quatre domaines thérapeutiques de la santé des femmes, fertilité et contraception, ménopause et ostéoporose, infections vaginales et cancers.

Mithra a un effectif total d'environ 85 personnes et a son siège social à Liège, en Belgique. Plus d'informations sur : [www.mithra.com](http://www.mithra.com)

## Informations importantes

*Le contenu de cette annonce comprend des déclarations qui sont, ou peuvent être considérées, comme « énoncés prospectifs ». Ces énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes prospectifs, y compris les mots « croire », « estimer », « anticiper », « s'attendre », « entendre », « peut », « pourra », « planifie », « continuera », « en cours », « potentiel », « prédit », « projette », « cible », « chercher » ou « devrait » et inclure des déclarations faites par la société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes et les lecteurs sont avertis que tous ces énoncés prospectifs ne*

*sont pas des garanties de performance future. Les résultats réels de la société peuvent différer substantiellement de ceux prévus dans les déclarations prospectives. La société n'assume aucune obligation de mise à jour publique ou de révision les déclarations prospectives, sauf concernant ce qui pourrait être requis par la Loi.*

Pour vous abonner à la newsletter de Mithra, visitez [investors.mithra.com](http://investors.mithra.com)